

## Commentaires mensuels

### Commentaires du mois de septembre 2023 : une pause estivale typique

Bonjour chères clientes et chers clients,

Le mois de septembre marquera déjà la fin de la période estivale et à écouter tous et chacun, il est à se demander si nous avons eu une période estivale cette année. Dans ces conditions, il nous sera peut-être plus difficile de résister à la tentation d'aller faire un voyage dans le sud d'ici le prochain été.

Sur les marchés boursiers, la période estivale (août et septembre) est souvent une période décevante pour les investisseurs. Cette période de 2 mois est historiquement la moins favorable de toutes. Toutefois, l'histoire est de notre côté en 2023. Une étude toute récente de Ned Davis Research (NDR) démontre que **depuis 1926**, quand l'indice boursier américain S&P 500 augmente d'au moins 10% entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet et qu'il baisse durant le mois d'août (c'est la situation en cette année 2023), ledit indice S&P 500 a ensuite toujours augmenté pour la période suivante de 4 mois comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. C'est un taux de succès de 100% pour les 14 fois où cette situation s'est produite. Le rendement moyen (en 14 occasions) a alors été de plus de 9% durant ces 4 derniers mois du calendrier civile.

Tout cela demeure une statistique historique, ne nous emballons pas. Cependant, nous sommes d'avis que l'environnement actuel favorise les probabilités que cette statistique historique soit encore maintenue intacte avec l'année 2023. Nous y reviendrons.

Dans ce commentaire mensuel vous retrouverez les rubriques suivantes :

- Les rendements des indices boursiers en date du 31 août 2023.
- Commentaires de Stéphane Rochon, notre spécialiste en stratégie Actions.
- Commentaires de votre équipe de conseillers **BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin**
- L'idée du mois : Aider ses enfants et petits-enfants à bien démarrer dans la vie
- Méli-mélo du mois

## Les rendements des indices boursiers ex-dividendes, en date du 31 août 2023 (à ce jour en 2023)

Indice Dow Jones (\$US)	4.60 %
Indice S&P 500 américain (\$US)	17.20 %*
Indice S&P/TSX canadien	4.70 %
Indice obligataire canadien	1.10 %

\* : Pour ceux d'entre vous qui lisent ce commentaire mensuel pour la première fois, nous aimons rappeler que contrairement à son habitude, le rendement à ce jour de l'indice S&P 500 ne raconte pas toute l'histoire. La plus grande partie des gains de l'indice S&P 500 est attribuable à un tout petit groupe de compagnies, soit les 7 Méga Cap du secteur de la technologie qui sont influencées par le buzz entourant le développement rapide de l'intelligence artificielle (IA). Le rendement de ce même indice S&P 500 en excluant le rendement de ces 7 Méga Cap est plutôt de l'ordre de 4% à ce jour en 2023.

## Situation et perspectives pour les marchés boursiers – Septembre 2023

### Stéphane Rochon, CFA, spécialiste en stratégie – Actions

#### Pour soutenir la progression des actions, la hausse des bénéfices devra prendre le relais

Bien que l'on parle d'une inflation qui demeure encore plus élevée que souhaitée, l'inflation a considérablement diminuée depuis son sommet de 8%. Cette tendance à la baisse de l'inflation a soutenu les actions depuis le début de l'année 2023. Comme la tendance baissière de l'inflation va ralentir, il faudra qu'il y ait une croissance des bénéfices (BPA) qui se dessine pour l'année 2024 et les années suivantes pour que les actions maintiennent leur progression durant le reste de 2023. Le retour à une dynamique positive des BPA est certainement plausible si l'économie réussit un atterrissage en douceur en prévision d'un rebond en 2024. Il s'agit justement de notre scénario de base et de celui de l'équipe des Études économiques de BMO.

**IMPORTANT** : Comme toujours, les actions intégreront ce scénario favorable bien avant qu'il ne se reflète dans la plupart des données économiques; en fait, nous le vivons peut-être déjà. Nous pensons que les marchés boursiers nord-américains recèlent encore d'importantes occasions de valeur à bon prix.

#### **L'énorme sous-performance des banques canadiennes à ce jour en 2023 est synonyme d'occasion pour les investisseurs à long terme (par opposition aux boursicoteurs).**

Un analyste de BMO Marchés des capitaux a récemment réalisé une analyse détaillée et il a conclu ce qui suit : « Une fois que l'attitude envers les banques se sera améliorée (ce qui est lié aux perspectives macroéconomiques), nous prévoyons que les titres des banques canadiennes surclasseront les autres titres/Actions. »

Avec la reprise de l'élan économique prévu en 2024, la croissance des revenus des banques devrait s'accélérer au cours des prochains trimestres, ce qui entraînera des hausses soutenues des dividendes et des cours de leurs actions.

Nous sommes également confortés par la performance historique des banques par rapport aux tendances de l'inflation. Le secteur de la finance compte parmi les secteurs les plus performants lorsque l'inflation diminue (ce qui est manifestement le cas) et après que le cycle de hausse des taux d'intérêt marque une pause (ce qui aussi le cas).

Une fois terminée la traditionnelle période de faiblesse relative qui est typique aux mois d'août et de septembre, nous croyons que la reprise du marché va se généraliser à plus de secteurs d'activités économiques, ce qui est de bon augure pour favoriser la poursuite de la tendance haussière observée à ce jour en 2023.

## **Commentaires du mois de votre équipe de conseillers BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin**

Dans la gestion de vos placements, nous priorisons : 1) la gestion des risques d'investissement, 2) l'atteinte de vos objectifs de rendement à long terme, 3) la mise en place d'un plan financier qui favorisera la pérennité de votre patrimoine familial.

La gestion des risques d'investissement peut prendre de multiples formes. Nous nous efforçons de considérer l'équilibre entre le meilleur rendement possible à court terme et le risque d'une baisse de valeur. Bien souvent, les meilleurs placements à long terme sont ceux qui sont achetés lorsqu'ils n'ont pas la faveur des investisseurs. Les actions de banques canadiennes en sont aujourd'hui un bon exemple. Voir le commentaire ci-après.

L'atteinte de vos objectifs de rendement à long terme permettra de maintenir vos besoins en revenus de placements en toutes circonstances et de vous assurer de la pérennité de vos placements et de votre patrimoine familial.

La mise en place d'un plan financier va vous aider à gérer toutes les circonstances de vie prévisibles et imprévisibles qui se présenteront à vous et à votre famille une fois à la retraite. Selon les circonstances qui vous sont propres, ce plan pourra nous permettre de vous faire des recommandations :

1. Sur comment réduire significativement vos impôts annuels et vos impôts au décès,
2. Sur comment protéger votre conjoint(e) advenant un décès prématuré,
3. Sur comment bonifier significativement le patrimoine laissé aux enfants et petits-enfants,
4. Sur comment tirer le maximum des capitaux accumulés dans votre compagnie de gestion,
5. Sur comment planifier le transfert d'une entreprise en minimisant les impacts fiscaux.

Revenons maintenant sur la situation des banques canadiennes et sur l'importance que celles-ci auront sur les rendements à long terme de vos portefeuilles de placements.

Tous nos portefeuilles modèles ont fait le plein de titres bancaires canadiens ces derniers 12 à 18 mois. À ce jour en 2023, cette décision a eu un impact plutôt négatif sur le rendement global de vos portefeuilles de placements. N'eut été de ces placements dans les banques canadiennes, le rendement de vos placements serait supérieur à ce qu'il est à ce jour en 2023. Nous sommes certes un peu déçus, mais nullement inquiets. Nous savons que votre patience sera récompensée dans la prochaine année. L'évaluation actuelle des actions des banques canadiennes en fait des placements qui sont encore plus

attractifs pour les prochaines années. Contrairement à leurs pendant américains, nos 6 grandes banques tiennent le coup en toutes circonstances. **Sur le moyen et long terme, elles procurent aux investisseurs des rendements qui sont nettement supérieurs à la moyenne des indices boursiers canadiens. En attendant la remontée du cours de leurs actions, les 6 banques canadiennes versent tout de même un dividende moyen de l'ordre de 5%. Nous avons une profonde conviction basée sur l'historique des banques canadiennes, qu'il y aura réalisation d'un gain en capital à long terme versus les cours actuels.** L'histoire se répètera de nouveau, comme après chacune des périodes de contre-performance du secteur de la finance.

Parfois, certains de nos clients nous demandent s'il faut s'inquiéter pour nos banques canadiennes quand il y a des annonces de faillites dans des banques américaines comme ce fût le cas au printemps 2023.

Voyons d'abord les faits :

- Au printemps 2023, la Silicon Valley Bank (SVB), la Signature Bank of New York et la First Republic Bank of San Francisco font faillite ou sont menacées de faire faillite.
- Depuis l'année 2000, plus de 560 banques américaines ont disparu.
- Pendant la Grande Dépression des années 1930, plus de 9000 banques américaines ont fait faillite. Aucune banque canadienne n'a fait faillite pendant cette période de Grande Dépression.
- Aucune des grandes banques canadiennes n'a fait faillite en plus de cent ans d'existence.

Voyons ensuite ce qui distingue les banques canadiennes des banques américaines et voyons pourquoi le système bancaire canadien est réputé être parmi les plus solides au monde :

- Les marchés des banques américaines et canadiennes sont bien différents. Du côté bancaire américain, on compte des milliers de banques différentes, pour la plupart régionales (présence dans un seul état ou dans quelques états seulement) alors que notre système bancaire canadien est dominé par six poids lourds qui sont présents d'un océan à l'autre.
- La vigueur et la stabilité des banques canadiennes est exemplaire. Toutes sont très bien diversifiées tant géographiquement que par secteurs économiques. Leur niveau de capitalisation (Fonds de capitaux nets de dettes) est bien au-dessus des normes minimales et les exigences réglementaires canadiennes sont bien plus rigides qu'ailleurs dans le monde. Ces deux éléments expliquent en grande partie pourquoi elles sont moins sensibles aux périodes de crises.
- Le système bancaire canadien préconise des pratiques de prêt prudentes. Le système bancaire américain est moins réglementé et il permet davantage la prise de risque visant à maximiser la rentabilité de l'institution bancaire.
- Chacune des banques canadiennes fait l'objet d'une surveillance gouvernementale et d'une réglementation plus restrictive que leurs pendant américains. Nous bénéficions d'une culture moins portée sur le risque, donc à l'abri des faillites.
- Au Canada, les modalités de prêt hypothécaire sont mieux encadrées. Les banques canadiennes prennent peu de risque avec leurs portefeuilles de prêts hypothécaires alors que les banques américaines sont plus à risque advenant des mauvaises créances sur prêts hypothécaires ou autres prêts.
- Toutes les banques canadiennes relèvent du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les mêmes règles restrictives s'appliquent à tous, règles qui sont axées sur deux piliers : la sécurité et la solidité financière. En revanche, aux États-Unis, la réglementation est plutôt fragmentée. Toutes les banques ne sont pas régies par la même réglementation, certains états

étant plus laxistes que d'autres. Toute chose étant par ailleurs égale, les banques régionales américaines sont en général moins réglementées que les grandes banques nationales américaines. Certaines banques régionales de plus petite taille sont même exemptées de certains règlements. Les investisseurs doivent être conscients de ces différences s'ils décident d'investir dans le secteur bancaire américain.

La vraie question à se poser est celle-ci : Pourquoi les Américains continuent-ils à faire affaire avec des banques régionales ?

La réponse est malheureusement celle-ci : Beaucoup des grandes banques américaines brillent par leur absence dans de nombreux états ou comtés. Il y a aussi le fait que les banques de plus petites tailles sont parfois plus agressives dans leur prise de risque. Elles peuvent décider d'offrir des prêts à des clients qui ne passeraient pas les tests de solvabilité auprès des plus grandes banques, d'où un plus grand risque de défaillance en situation de crise.

En ce qui concerne la gestion de vos portefeuilles de placements, nous avons fait assez peu de changements ces derniers deux mois, préférant les faire avant la période estivale pour la raison suivante : la période de deux mois entre le début août et la fin septembre incite à un peu plus de prudence car historiquement, c'est la période la moins performante sur les marchés boursiers. Plus d'une fois sur deux, les indices boursiers baissent durant cette période de deux mois avant de reprendre à la hausse jusqu'à la fin de l'année civile. C'est le scénario escompté encore cette année.

### **L'idée du mois : Aider ses enfants et petits-enfants à bien démarrer dans la vie**

En tant que parents ou grands-parents, nous sommes en quelque sorte des modèles dans nos familles. Au-delà de nos rôles parentaux qui sont essentiels à la sécurité et au bien-être de nos enfants, comment peut-on aider nos enfants ou petits-enfants à bien démarrer dans la vie ? Qu'il s'agisse d'un nouveau-né, d'un jeune enfant ou d'un jeune adulte, il est possible de leur donner un coup de pouce qui favorisera leur éventuelle autonomie financière. Nous vous proposons nos meilleures idées et nous suggérons une discussion avec votre conseiller financier, lequel vous aidera à personnaliser les meilleures options qui s'offrent à vous.

#### **1. Cotiser à un régime d'épargne-études (REEE)**

Tous les parents ou grands-parents disposant de la flexibilité financière nécessaire devraient s'informer sur les avantages de ces régimes pour leurs enfants et petits-enfants. Non seulement les statistiques démontrent que plus on est éduqué et diplômé, meilleures sont les chances d'avoir un bon emploi et un salaire plus élevé mais aussi, pourquoi passer à côté de la possibilité d'aller chercher jusqu'à 30% en subvention gouvernementale ? C'est de loin le programme d'épargne le plus avantageux et l'ouverture d'un compte de placement REEE devrait être la priorité de tout parent ou grand-parent qui croit aux bénéfices de la scolarisation. Appelez-nous pour vous en faire expliquer les caractéristiques.

#### **2. Il est possible de faire un prêt à votre enfant ou à vos petits-enfants afin qu'il puisse ouvrir un compte de placement à son nom.**

Nous offrons cet avantage avec votre convention de placement BMO Nesbitt Burns. Selon que l'enfant soit mineur ou majeur, certaines règles fiscales visent à en limiter l'abus. Mais il y a

encore des possibilités d'en tirer des avantages pour vous et vos enfants. Appelez-nous pour vous faire expliquer les modalités de prêt qui seront les mieux adaptées à vos objectifs.

### **3. Tenter de favoriser leur éducation financière dès le plus jeune âge**

La majorité des parents craignent que leurs jeunes dépensent de façon inconsidérée tant il est facile aujourd'hui de faire des achats et paiements électroniques. Comment leur apprendre la valeur de l'argent, se questionnent-ils ?

L'ouverture d'un compte bancaire en jeune âge dans lequel l'enfant déposera ses « cadeaux de fête ou ses premières paies » s'avèrera fort utile à son éducation financière. Si en plus l'enfant reçoit occasionnellement un relevé de compte de ses placements, c'est l'occasion parfaite pour le parent ou pour le conseiller du parent de lui expliquer les bienfaits de l'épargne à long terme. Par exemple, vous lui dites que cette épargne va l'aider à atteindre son objectif d'achat de son premier vélo de montagne ou de son prochain jeux vidéo. L'enfant va tout naturellement parfaire son éducation financière et cette éducation financière lui sera utile toute sa vie.

### **4. Faire un don de votre vivant à un enfant adulte**

Les parents vivent plus longtemps que jamais auparavant et certains souhaitent aider leurs enfants ou petits-enfants de leur vivant. Une bonne idée est de les aider à se constituer une mise de fonds pour leur future acquisition d'une propriété. Loin d'être une dépense de consommation, l'acquisition d'une propriété devient souvent le principal actif financier une fois adulte.

Il est possible de faire un don à un enfant adulte. Ce don n'entraînera aucune conséquence fiscale pour le parent, le grand-parent ou l'enfant adulte. Les maisons coûtent de plus en plus cher. Aider un enfant à maximiser sa mise de fonds aidera cet enfant à acquérir plus rapidement l'un des meilleurs actifs financiers qui soit et vous l'aidez à réduire ses mensualités hypothécaires. Du coup, vous lui donnerez aussi la flexibilité financière pour contribuer tôt au REEE de leurs propres enfants (voir 1 ci-dessus). Tout le monde y gagne.

## **Méli-mélo du mois**

- Selon un récent sondage BMO, les Canadiens croient que la somme requise pour partir à la retraite en 2023, c'est 1.7 millions (actifs nets de dettes). Nous sommes d'avis que de nombreux facteurs peuvent influencer ce montant à la baisse ou à la hausse (l'âge de retraite, le montant de besoin de revenu annuel, les sources de revenus récurrentes tels des revenus de locatifs, une rente de retraite, etc.) C'est la préparation d'un plan financier qui vous confirmera si vos objectifs de retraites seront atteints.
- Alors que seulement 44% des Canadiens pensent réussir à économiser assez pour prendre leur retraite à la date prévue, une étude récente de Fidelity Investment révèle que 90% des investisseurs qui font affaire avec un conseiller financier se sentent en confiance de prendre leur retraite et d'avoir accumulé les sommes suffisantes.
- Les cryptomonnaies séduisent. Selon un sondage de KPMG de 2022, 13% des Canadiens ont acheté des cryptomonnaies.
- Dans les priorités financières des Canadiens pour 2023 (sondage de CIBC), le remboursement des dettes arrive au premier rang suivi du paiement des factures courantes. Bye Bye vacances pour beaucoup de Canadiens.

- Dans les 10 prochaines années, des sommes astronomiques de l'ordre de 1000 Milliards (\$) passeront d'une génération à l'autre. La tendance de donner de son vivant accélère ce transfert de richesse intergénérationnel. De tels héritages peuvent certes donner un bon coup de pouce aux futurs héritiers, mais ils peuvent aussi semer la pagaille dans une famille sans plan successoral balisé. Selon un sondage de Manuvie, la pandémie a incité un répondant sur cinq à refondre son plan successoral ou son testament et à en discuter avec son conseiller financier. Nos partenaires spécialisés de BMO peuvent vous aider au moment de revoir votre plan successoral ou votre testament.
- Bien souvent, notre attitude devant l'argent dépend de la façon dont notre père et notre mère en parlaient, partageaient ou non les décisions, faisaient des choix et donnaient l'exemple. Si vous croyez qu'il vous est difficile de parfaire la littératie financière de vos enfants, il est bon de savoir que les conseillers de Groupe Boutin prendront plaisir à vous supporter dans votre désir d'améliorer les connaissances financières de vos enfants.

Les conseillers de l'équipe, Michael Champagne, Mélissa Boutin, Marc Lupien-Lafleur et moi-même sommes plus que ravis de vous aider vous et votre famille depuis de nombreuses années. Vos appels et vos visites à nos bureaux sont toujours les bienvenus.

**Milles mercis de votre confiance**

*Jean-Guy Boutin, CPA*

Conseiller en placement principal et Conseiller en gestion de patrimoine  
Gestionnaire de portefeuille



Tél: 819-820-0488  
Sans Frais: 1-800-820-7870 option 1, 3  
Fax: 819-821-9102  
65, rue Belvédère Nord, Bureau 230  
Sherbrooke QC J1H 4A7  
[jeanguy.boutin@nbpcd.com](mailto:jeanguy.boutin@nbpcd.com)  
[www.jeanguyboutin.com](http://www.jeanguyboutin.com)

**Gestion de placements - Planification financière - Planification fiscale - Planification de l'assurance - Succession - Philanthropie**

**Veillez prendre note que nous ne pouvons accepter des instructions de négociation par courriel, par téléphone ou par messagerie vocale. Veillez communiquer directement avec votre conseiller en placement.**

Pour plus de détails sur l'avis de non-responsabilité, cliquez ici : <http://www.bmo.com/nesbittburns/popups/about-us/disclaimers>.

**Please note: We cannot take trading instructions via email or voice mail, please contact your Investment Advisor directly.**

For disclaimer details, please click here: <http://www.bmo.com/nesbittburns/popups/about-us/disclaimers>.

## Avis de non-responsabilité – Lettres de CP et titres

Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par l'auteur à la date indiquée. Elles sont sujettes à changement sans préavis et ne reflètent pas forcément celles de BMO Nesbitt Burns Inc. («BMO

NBI»). Tous les efforts ont été faits pour assurer que le contenu est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. BMO NBI ou ses sociétés affiliées peuvent cependant disposer d'informations n'y figurant pas. Toutefois, ni l'auteur ni BMO NBI ne peuvent donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. Ce document n'est pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres quels qu'ils soient, et ne devrait pas être considéré comme tel. BMO NBI, ses sociétés affiliées et/ou leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent à l'occasion acheter, détenir ou vendre les titres mentionnés ici en qualité d'agent ou pour leur propre compte. BMO NBI peut, pour son propre compte, acheter de ses clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés ici. BMO NBI, ses sociétés affiliées, leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent avoir une position acheteur ou vendeur à l'égard de ces titres, des titres connexes ou des options, contrats à terme ou autres instruments dérivés. BMO NBI ou ses sociétés affiliées peuvent par ailleurs assurer des services de conseils financiers ou de prise ferme pour des sociétés émettrices mentionnées ici et peuvent recevoir une rémunération à cet effet. Une relation de crédit importante peut exister entre la Banque de Montréal ou ses sociétés affiliées et certains des émetteurs. BMO NBI est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Tout résident des États-Unis souhaitant effectuer des opérations sur des titres dont il est question ici doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Corp. Membre-Fonds canadien de protection des épargnants.